

11) Pôle Ressources – Direction des Ressources Humaines – service Emploi et Compétences – mission Formation : Bilan des formation 2022 (avis) ;

La mission Formation réalise des prouesses :

- des chiffres en hausse
- une équipe fragile avec de nombreux arrêts de travail non remplacés
- une nouvelle réorganisation en 2023 alors que la précédente n'est pas encore pleinement appliquée
- une absence de logiciel de formation digne de ce nom, obligeant à recourir à de nombreux tableaux excel et aux inscriptions via l'intra pas assez précis dans la nomination des services
- un PPDC qui repose sur un recensement peu exploitable, au vu de ce qui a été présenté précédemment

Il faut donc remercier l'équipe Formation pour le travail réalisé dans ces conditions et s'étonner que les Chargés de formation soient toujours P1.

Nous voulons bien aussi des explications sur la future organisation.

Nous notons les chiffres Secourisme qui ne sont pas à la hauteur de nos collectivités. Le CHSCT d'octobre 2021 vise à former 80% des agents, l'année 2022 n'aura pas participé à cet objectif. Nous notons qu'il a fallu un travail d'analyse. Le formateur interne et la mission Formation ont tout notre soutien sur ce dossier important.

C'est l'occasion de parler de la prévention : nous ne voyons pas de réelle politique de prévention de l'usure professionnelle, au regard du chiffre des Gestes et postures : 27 agents formés. La DPAG et la DPE semblent plus impliquées sur ce domaine, avec des formations Ergo motricité. Auparavant le Service Qualité de Vie Professionnelle participait activement aux formations, en le animant et en étant plus source de conseil. Pour éviter des reclassements liés à l'usure professionnelle, la priorité doit être donnée à ces formations.

Par ailleurs, très prochainement, nous demandons une application du décret de juillet 2022, en particulier en direction des agents à prioriser en raison de leur niveau de diplômes, de leur situation de handicap et de leur exposition à l'usure professionnelle.